

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Flairesse Foam

Date de révision: 15.04.2021

Code du produit: 6150

Page 1 de 6

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Flairesse Foam

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

pour usage dentaire uniquement

Utilisations déconseillées

les femmes enceintes ou qui allaitent ne doivent pas travailler avec des substances dangereuses

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	DMG Chemisch-Pharmazeutische Fabrik GmbH	
Rue:	Elbgaustraße 248	
Lieu:	D-22547 Hamburg	
Téléphone:	+49. (0) 40. 84006-0	Téléfax: +49. (0) 40. 84006-222
e-mail:	info@dmg-dental.com	
Internet:	www.dmg-dental.com	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Toxicité aiguë: Acute Tox. 3

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Mentions de danger:

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque une irritation cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Mention** Attention**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.

Conseils de prudence

P264	Se laver ... soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans ...

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Flairesse Foam

Date de révision: 15.04.2021

Code du produit: 6150

Page 2 de 6

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH031

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
7681-49-4	fluorure de sodium			< 3 %
	231-667-8	009-004-00-7		
	Acute Tox. 3, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H301 H315 H319 EUH032			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
7681-49-4	231-667-8	fluorure de sodium	< 3 %
	par voie orale: DL50 = 52 mg/kg		

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours****Après inhalation**

non applicable

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Appeler immédiatement un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Information supplémentaire**

Le produit lui-même n'est pas combustible.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Porter un vêtement de protection approprié.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Flairesse Foam

Date de révision: 15.04.2021

Code du produit: 6150

Page 3 de 6

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver le récipient bien fermé. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Éviter le contact avec les yeux.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Stocker uniquement dans les récipients d'origine.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Acide. Alcalis (bases).

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
7681-49-4	Sodium (fluorure de), en F	-	2		VME (8 h)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
-	Fluorures	Fluorures (/g créatinine)	3 mg/g	Urine	au début du poste

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter des gants appropriés.: NBR (Caoutchouc nitrile). Caoutchouc butyle.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide	
Couleur:	blanc	
Odeur:	diverse	
pH-Valeur:		5.5 - 7
Hydrosolubilité:		partiellement soluble

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Flairesse Foam

Date de révision: 15.04.2021

Code du produit: 6150

Page 4 de 6

Densité de vapeur relative:

< 1

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.5. Matières incompatibles**

Acide. Alcalis (bases).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Acide fluorhydrique. , COx

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

fluorure de sodium

ORL MUS LD50 57 mg/kg

ORL RAT LD50 52 mg/kg

SCU RAT LD50 175 mg/kg

acide phosphonique; acide orthophosphorique à ... %

ORL RAT LD50 1530 mg/kg

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
7681-49-4	fluorure de sodium				
	orale	DL50 52 mg/kg	Rat	RTECS	

Irritation et corrosivité

Effet irritant sur l'oeil: Provoque des brûlures.

Contact avec la peau: Provoque des brûlures.

En cas d'ingestion: Provoque des brûlures. Nature du danger: Perforation de l'estomac.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
7681-49-4	fluorure de sodium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 925 mg/l	96 h	Gambusia affinis		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 850 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 338 mg/l	48 h	Daphnia magna	IUCLID	

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Eviter une introduction dans l'environnement.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Flairesse Foam

Date de révision: 15.04.2021

Code du produit: 6150

Page 5 de 6


RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Éliminer en observant les réglementations administratives.

Code d'élimination des déchets - Produit

180106 DÉCHETS PROVENANT DES SOINS MÉDICAUX OU VÉTÉRINAIRES ET/OU DE LA RECHERCHE ASSOCIÉE (SAUF DÉCHETS DE CUISINE ET DE RESTAURATION NE PROVENANT PAS DIRECTEMENT DES SOINS MÉDICAUX); déchets provenant des maternités, du diagnostic, du traitement ou de la prévention des maladies de l'homme; produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	AÉROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	2
Étiquettes:	2.2
	
Code de classement:	5A
Dispositions spéciales:	190 327 625
Quantité limitée (LQ):	1 L
Catégorie de transport:	3
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E0

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	AEROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	2
14.4. Groupe d'emballage:	-
Étiquettes:	2, see SP63

Dispositions spéciales:	63, 190, 277, 327, 344, 959
Quantité limitée (LQ):	See SP277
EmS:	F-D, S-U

Autres informations utiles (Transport maritime)

E0

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Fiche de données de sécurité


conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Flairesse Foam

Date de révision: 15.04.2021

Code du produit: 6150

Page 6 de 6

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	AEROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	2.2
Étiquettes:	2.2
	
Dispositions spéciales:	A98 A145 A167 A802
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	30 kg G
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	203
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	75 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	203
IATA-Quantité maximale (cargo):	150 kg
Autres informations utiles (Transport aérien)	
E0	
: Y203	

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Législation nationale**RUBRIQUE 16: Autres informations****Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
EUH031	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
EUH032	Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)